

<https://www.pressegauche.org/L-AREQ-reclame-la-presence-d-infirmieres-en-tout-temps-dans-les-CHSLD>



# L'AREQ réclame la présence d'infirmières en tout temps dans les CHSLD

- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 22 octobre 2020



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC, le 22 oct. 2020 - L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) est consternée d'apprendre que les résidents de sept CHSLD de Chaudière-Appalaches n'ont pas pu compter sur les soins d'une infirmière en tout temps dans leur établissement, ce qui est pourtant une exigence du ministère de la Santé. Alors que la première vague de la pandémie a causé l'hécatombe dans les CHSLD, avec plus de 4000 morts, souvent dans l'indignité, il est impératif de corriger la situation.**

« On est en train de jouer à la roulette russe avec la vie des personnes les plus vulnérables de notre société. C'est insensé d'imaginer l'absence totale d'infirmière pour les résidents dans les CHSLD. Si c'est un problème de gestionnaire, que l'on change de gestionnaire ! Si c'est un manque de ressources, qu'on leur donne les ressources ! Ça suffit de passer la dignité des aînés dans le tordeur de la bureaucratie ! » s'est indignée Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Au-delà du fait qu'il s'agisse d'une pratique illégale, soulignons la surcharge supplémentaire que cela impose sur le reste du personnel qui risque de diminuer la qualité des soins aux usagers. Par exemple, lors d'une chute, c'est à une infirmière d'intervenir pour s'assurer de l'état de santé de la personne. Une préposée ne peut relever la personne afin d'éviter d'aggraver une blessure.

« Sans la présence d'une infirmière, une personne aînée qui serait victime d'une chute devrait rester au sol en attendant qu'une infirmière arrive. Combien de temps ça peut prendre ? Des heures ? Une nuit entière sur le plancher ? C'est une atteinte réelle à la dignité de la personne. C'est précisément ce que l'on qualifie de maltraitance organisationnelle », ajoute Mme Lapointe.

Ainsi, l'AREQ demande au ministre de la Santé et des Services sociaux de corriger immédiatement la situation en s'assurant que de tels scénarios ne se reproduisent plus, ni dans la région de Chaudière-Appalaches où les médias ont fait la lumière sur cet enjeu, ni ailleurs où cette pratique est possiblement répétée.